

HONORAIRES

TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Forfait 6 500 € HT	Pour un prix net vendeur inférieur ou égal à	100 000 €
8% HT / 9.60% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	100 001 € et 200 000 €
7% HT / 8.40% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	200 001 € et 300 000 €
6% HT / 7.20% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	300 001 € et 500 000 €
5% HT / 6.00% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	500 001 € et 1 000 000 €
4% HT / 4.80% TTC	Pour un prix net vendeur supérieur à	1 000 001 €

LOCATION

Négociation des modalités de location – bail commercial ou professionnel	2 mois de loyer HT
Etat des lieux pour une surface inférieure à 100m²	Forfait de 300 € HT
Etat des lieux pour une surface de 100 à 400 m²	Forfait de 500 € HT
Etat des lieux pour une surface supérieur à 400 m²	Sur devis

VENTE DE TERRAIN

10% du prix HT

VENTE FONDS DE COMMERCE / CESSION DROIT AU BAIL

Forfait 7 500 € HT	Pour un prix net vendeur inférieur ou égal à	100 000 €
9% HT / 10.80% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	100 001 € et 200 000 €
8% HT / 9.60% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	200 001 € et 300 000 €
7% HT / 8.40% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	300 001 € et 500 000 €
6% HT / 7.20% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	500 001 € et 1 000 000 €
5% HT / 6.00% TTC	Pour un prix net vendeur compris entre	1 000 001 €

AVIS DE VALEUR

Forfait avis de valeur	300 € HT (+TVA 20%) pour une évaluation sans mise en vente/en location
Forfait avis de valeur	Offert si mise en commercialisation pour mandat exclusif dans un délai de trois mois

Pour toutes autres prestations particulières, consulter nous. Tarifs sur devis après étude de faisabilité. Les honoraires ne comprennent pas l'établissement des diagnostics, du métrage et de l'état des lieux. Les honoraires incombent à l'acquéreur-preneur et/ou au vendeur-bailleur selon mandat.

Barème 2025